

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CENTRE CARS&BUS DEVELOPPE DES SOLUTIONS POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS COMBINÉS ENTRE VÉLOS ET BUS

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019 a pour but de mettre en oeuvre de nouvelles solutions de mobilité et de développer des alternatives à la voiture. Elle demande, entre autre, aux cars de lignes d'offrir la possibilité à leurs usagers d'embarquer jusqu'à 5 vélos.

Dans ce contexte, le Centre CARS&BUS du Groupe VINCENT développe des solutions qui permettent aux professionnels du transport de personnes de se mettre en conformité avec les exigences de cette loi et d'offrir toujours plus de confort et de souplesse dans les transports.

UNE OFFRE VARIÉE QUI S'ADAPTE SUR TOUTES LES MARQUES :



PORTE-VÉLOS ARRIÈRE

La solution idéale pour les autocars de ligne, les mini bus et les véhicules urbains

A la fois léger et robuste grâce à sa structure aluminium, il permet d'embarquer jusqu'à 6 vélos de manière totalement sécurisée, en dehors du bus. Il ne réduit pas la capacité d'accueil de voyageurs.

Le chargement des vélos peut être effectué en toute autonomie par l'utilisateur grâce à un système d'accroche innovant et rapide.

Son système de fixation permet une installation simple sur différents véhicules. Identique à celui de l'armoire à skis VINCENT, il offre la possibilité de changer rapidement d'équipement.

Il est un allié incontournable pour encourager les pratiques intermodales vélo / transports publics.

DES SOLUTIONS POUR LE TRANSPORT EN SOUTE :

BARRE PORTE-VÉLOS

Un système simple et efficace permettant de charger jusqu'à 2 vélos adultes de façon entièrement sécurisée.

Il est parfaitement adapté aux transports de tourisme et inter urbains.



TIROIR PORTE-VÉLOS

Ce tiroir coulissant permet de charger 1 à 2 vélos adultes de façon extrêmement confortable.

Il est particulièrement destiné aux transports inter urbains et assure une facilité de chargement et une protection maximale des vélos embarqués.



DES SOLUTIONS POUR LE TRANSPORT A L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE :

Le centre Cars & Bus propose aussi de nombreux aménagements pour le transport des vélos à l'intérieur des bus.

Elles peuvent être installées en partie arrière du bus ou au niveau de la porte médiane.

Elles intègrent toutes des systèmes de fixation des vélos et de protection des personnes efficaces.



CENTRE CARS&BUS ACCOMPAGNE VOTRE ADAPTATION À L'ÉVOLUTION DES HABITUDES DE TRANSPORT ET DE LA RÉGLEMENTATION !